

Télérecours : découvrir, se l'approprier, approfondir

Date :

Durée : 2.00 heures

Lieu :

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 275.00 € HT / participant, soit 330.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

Cette formation a été conçue pour accompagner les acteurs publics dans l'utilisation optimale de la plateforme Télérecours, outil incontournable dans les échanges dématérialisés avec les juridictions administratives.

Profils des apprenants

- Agents de toutes collectivités locales et établissements publics (responsable juridique, directeur des ressources humaines, responsables de l'urbanisme, responsables de la commande publique, directeurs d'établissements)
- Elus de petites collectivités locales

Prérequis

- Connaissances minimales en informatique (navigateur web)
- Connaissances minimales en procédure administrative contentieuse

Objectifs pédagogiques

- S'approprier Télérecours
- Acquérir et consolider les bases de procédure administrative

Contenu de la formation

- I - Présentation de Télérecours
 - A - Rappels terminologiques
 - B - Le circuit d'une nouvelle requête
 - C - Rappels textuels
 - D - Quels avantages ?
- II - Approche pratique - Démonstration
 - A - Les règles du jeu implicites du Télérecours
 - B - Les différents niveaux de droit d'accès
 - C - Ajouter une adresse de contact sur un dossier particulier
- III - Propositions & stratégies d'usage en administrations

SEBAN & ASSOCIES

282 boulevard Saint-Germain 75007 Paris | Tél : 01.45.49.48.49 | Fax : 01.45.49.33.59 |

formation@seban-avocat.fr | www.seban-associes.avocat.fr

SIRET 434 838 314 00046 – N° déclaration d'activité : 11 75 51367 75

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - a-deganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Intervenant : Thomas MANHES, Avocat associé de Seban Armorique - tmanhes@seban-armorique.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Espace extranet individualisé reprenant toutes les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme de la formation, guide d'utilisation Zoom.
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique déposé sur votre espace extranet individualisé à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement pour le suivi de l'exécution de la formation
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Evaluation d'entrée pour déterminer votre niveau de connaissance avant la formation
- Evaluation des acquis à la fin de la formation via un quiz
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, un questionnaire de satisfaction à chaud vous sera transmis à la fin de formation.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%

Programme créé le 10 décembre 2024 - Version 2